

Réf: Dossier N° : 55158

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'AGRO-COMMERCE ET NEGOCE » en abrégé «SIACON »

**Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET SIPOREX A PROXIMITE DE
L'EGLISE METHODISTE APPT 6 BLOC 262, 12 BP 660 ABIDJAN 12**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 08 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE D'AGRO-COMMERCE ET
NEGOCE » en abrégé «SIACON ».

Objet: Achat et vente de produits agro industriels, mécanique industrielle, import-export, achat-vente, commerce général, divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET SIPOREX A PROXIMITE DE
L'EGLISE METHODISTE APPT 6 BLOC 262, 12 BP 660 ABIDJAN 12

GERANT: Monsieur ABE AMIAN CHARLES BORIS.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25961 du 08/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23843 du 08/10/2018

